poursuivre ma thèse. Il est bon, à mon avis, d'avoir ce genre de discussions à la Chambre. cela met plus de vie dans le débat. Je regrette d'en fournir l'occasion ce soir, et j'espère que les autres auront leur tour.

L'honorable M. Flynn: Ils l'auront.

L'honorable M. Lamontagne: Je promets à l'honorable chef de l'opposition que lorsqu'à il'avenir il fera ce qu'il juge un important discours, je lui rendrai la monnaie de sa pièce.

L'honorable M. Flynn: J'en serai enchanté, Je m'en fais une joie.

L'honorable M. Lamontagne: Je quand j'ai été interrompu de facon si anormale que le pouvoir des fonctionnaires, celui qu'ils avaient l'habitude d'avoir, il leur faudra désormais le partager de plus en plus avec d'autres sources de pouvoir et pour finir, j'ose l'espérer, comme je le dirai dans quelques instants, avec le Parlement. Mais pour l'instant je tente seulement de faire comprendre que les intellectuels auront de plus en plus leur mot à dire dans l'élaboration des programmes politiques au pays. Je crois que les événements au Canada depuis dix ans le prouvent très clairement. En raison de l'influence accrue des intellectuels et aussi de la population, l'homme politique ne sera pas nécessairement plus responsable qu'autrefois de l'élaboration de la politique. Si nous ne prenons pas garde, il aura seulement de nouveaux maîtres.

Comme je le disais, le nouveau mode de préparation des programmes politiques est déjà établi. Il comporte la consultation avec le public à l'aide de sondages et d'enquêtes sur la motivation, afin de connaître les priorités quant à ses besoins et à ses préoccupations et aussi, de plus en plus souvent, la convocation d'une conférence de penseurs pour déterminer les moyens les plus efficaces de faire face à ces priorités. Les congrès nationaux adopteront ensuite, sous une forme plus ou moins modifiée, des résolutions fondées sur ces travaux préliminaires qui deviennent le programme officiel de nos partis politiques, Ainsi, le public, sans vraiment s'en rendre compte. et la collectivité intellectuelle deviennent de nouvelles sources d'influence politique et jouent un rôle de plus en plus important dans choix et l'élaboration de nouvelles politiques.

Une autre source d'influence politique qui réduit le rôle des fonctionnaires fédéraux, ce sont les gouvernements provinciaux dynamiques appuyés par leur propre oligarchie. La participation active des gouvernements provinciaux à l'élaboration des politiques

vous avez été plutôt irréfléchi. Laissez-moi permanente entre les dirigeants, a pris de l'ampleur, en particulier depuis 1963, sous les auspices du fédéralisme coopératif.

> Il y a un autre facteur important qui a fait concurrence aux fonctionnaires pour influencer les ministres et les gouvernements et c'est, dans un sens large, la presse ou ce qu'on appelle les média d'information. Si le correspondant de l'Economist, cité au début de mes propos, avait raison de dire que le cabinet était devenu une sorte de spectacle, alors le but premier d'un ministre qui voulait réussir et se maintenir était de chercher à se créer une forte personnalité publique et à la conserver. Sauvez les apparences et vous sauvez tout. Par conséquent, il était de plus en plus important qu'un ministre ait des relations amicales avec les journalistes, un directeur de cabinet compétent ainsi que des publicitaires à son service.

> L'honorable M. Martin: Cet article a été publié dans l'Economist en 1947, n'est-ce pas?

L'honorable M. Lamontagne: Oui.

Une fois encore, des changements importants ont eu lieu. Dans le passé, les relations entre les ministres et les moyens de communication étaient fort différentes. Vers 1955, la télévision et même la radio n'étaient pas reconnues comme de puissantes créatrices de personnalités. Les journaux avaient une conception partisane de la politique. Les propriétaires, en général, étaient étroitement rattachés à un parti politique et ils veillaient à ce que leurs journaux et leurs reporters reflètent fidèlement leurs opinions politiques. Dans ce contexte, l'image publique de l'homme politique dépendait pour une bonne part des relations favorables ou défavorables qui régnaient entre le parti politique et les éditeurs. Une fois la relation définie, les ministres ne pouvaient guère changer leur image personnelle. Ce n'était donc pas l'une de leurs grandes préoccupations quotidiennes.

La doctrine des média a évolué de façon radicale au cours des dernières décennies. Ils sont devenus des entreprises commerciales et ils se font entre eux une concurrence très vive. L'adhésion au parti est disparue; du moins, elle surgit à peine dans la page éditoriale. L'estimation du nombre des lecteurs et des auditeurs est maintenant la règle d'or. En outre, on suppose, avec cynisme, que le public a une préférence marquée pour les nouvelles à sensation.

Le nouveau climat a suscité un nouveau code d'éthique pour les journalistes. Leurs exposés n'avaient plus à refléter les opinions politiques de leurs employeurs. Ainsi, ils pouvaient exprimer leurs propres idées dans fédérales, au moyen de fréquentes réunions leurs articles. Cependant, ils ne pouvaient se fédérales-provinciales et d'une consultation permettre d'être ennuyeux, et les faits seuls,